



colle cyanocrylate interdite

Par **Christian**, le **17/03/2009** à **16:46**

Bonjour,

Qu'elle sanction encourt un professionnel qui mettrait par exemple de la colle cyanolit sur un appareil dentaire, sachant que ce genre de colle est autorisée dans le médical pour une durée d'élimination de quelques jours+ ou - 23 jours.

Ce genre de produit est nocif pour la santé car il contiendrait du cyanure.

Exemple, un patient qui se retournerait contre son dentiste qui lui a fait réparer un appareil dentaire, suite à une cassure. Une allergie quelconque révèle après enquête la présence de reste de colle cyanolit interdite par le code de la santé.

En toute logique le praticien se retourne contre le prothésiste qui s'expose à qu'elle sanction ?